

Présidents du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

Légende: Liste des présidents du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe depuis 1957.

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/presidents_du_congres_des_pouvoirs_locaux_et_regionaux_de_l_europe-fr-90025149-8e53-4098-b63e-908e044ffb81.html



Date de dernière mise à jour: 08/08/2016

Présidents du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

Années	Nom	Pays
1957 - 1960	Jacques Chaban-Delmas	France
1960 - 1962	Georges Dardel	France
1962 - 1964	Henry Cravatte	Luxembourg
1964 - 1968	Sir Francis Hill	Royaume-Uni
1968 - 1970	Alois Lugger	Autriche
1970 - 1972	Kjell T. Evers	Norvège
1972 - 1974	Giancarlo Piombino	Italie
1974 - 1976	R. Laan	Pays-Bas
1976 - 1978	Henry Cravatte	Luxembourg
1978 - 1980	Gordon Pirie	Royaume-Uni
1980 - 1982	Bernard Dupont	Suisse
1982 - 1984	Eric Kiesl	Pays-Bas
1984 - 1985	John Winther	Danemark
1985 - 1987	Antoni Siurana	Espagne
1987 - 1991	John Morgan	Royaume-Uni
1991 - 1992	Lucien Sergent	France
1992 - 1994	Bengt Mollstedt	Suède
1994 - 1996	Alexander Tchernoff	Pays-Bas
1996 - 1998	Claude Haegi	Suisse
1998 - 2000	Alain Chenard	France
2000 - 2002	Llibert Cuatrecasas	Espagne
2002 - 2004	Herwig van Staa	Autriche
2004 - 2006	Giovanni di Stasi	Italie
2006 - 2008	Halvdan Skard	Norvège
2008 - 2009	Yavuz Mildon	Turquie
2009 - 2010	Ian Micallef	Malte
2010 - 2012	Keith Whitmore	Royaume-Uni
2012 - ...	Herwig Van Staa	Autriche

En 1957, a lieu la première Conférence européenne des pouvoirs locaux.

Le 19 février 1975, le Comité des ministres amende la Charte de la Conférence pour étendre sa compétence consultative aux représentants des collectivités régionales. Rebaptisée Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, elle change encore d'appellation en 1979 et devient la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. En 1994, un texte à caractère statutaire donne suite au sommet en instituant, avec ses deux chambres, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE).